Département de la Moselle

COMMUNE de RETTEL

Arrondissement de Thionville

Nombre de conseillers

élus : 15 Séance du 29 septembre 2010

Sous la présidence de Monsieur Jean SCHWENCK, maire.

Conseillers

en fonction: 14

Présents: MM. Jean SCHWENCK, R. SCHWENCK, HERRMANN, HANDRICK, MULLER, ANDRE, LEIDIG, Mme NEEF

Conseillers présents ou représentés : 14

Absents excusés : M. URBINSKI qui donne procuration à M. HANDRICK

Mme WOLSKI qui donne procuration à M. Jean SCHWENCK

M. JUNGER qui donne procuration à M. LEIDIG Mme ORTH qui donne procuration à M. ANDRE M. MERSCH qui donne procuration à M. MULLER Mme BOCK qui donne procuration à M. HERMANN

Objet : Délégation du service public d'eau potable - Choix du délégataire et approbation du contrat

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service de l'eau potable et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise VEOLIA EAU.

Il présente le projet de contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ APPROUVE le choix de Monsieur le Maire
- ✓ DECIDE en conséquence de confier l'affermage du service d'eau potable à la société VEOLIA EAU
- ✓ APPROUVE le projet de contrat de délégation
- ✓ APPROUVE le nouveau règlement de service inclus dans le projet de contrat de délégation
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.

Vote pour: 14 Abstention:/ Vote contre:/

> Pour copie conforme A Rettel, le 30 septembre 2010 Le Maire